



Construction et exploitation d'hôtels respectueux de la biodiversité dans les Caraïbes



La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'UICN sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN.

L'UICN et les autres organisations concernées rejettent toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions intervenues lors de la traduction en français de ce document dont la version originale est en anglais.

Le présent ouvrage a pu être publié grâce à un soutien financier du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), France, et du ministère délégué à l'Outre-mer (MOM), France.

Publié par : UICN, Gland, Suisse

Droits d'auteur : © 2012 Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable des détenteurs des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée.

La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable des détenteurs des droits d'auteur.

Citation: *Construction et exploitation d'hôtels respectueux de la biodiversité dans les Caraïbes*. Gland, Suisse : UICN. 20 pp.

Mise en page : Thad Mermer

Produit par : UICN Programme de Gestion et Biodiversité

Disponible UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)

auprès du : Service des publications
Rue Mauverney 28
1196 Gland
Suisse
Tél +41 22 999 0000
Fax +41 22 999 0020
books@iucn.org
www.iucn.org/publications

Ce guide est imprimé sur papier FSC obtenu à partir de fibres de bois provenant de forêts bien gérées, certifiées selon les normes du Forest Stewardship Council (FSC).

Photos de couverture (de gauche à droite et de haut en bas) :

© Adrian Reuter, © Claudio Contreras/WWF-Canon, © Michel Roggo/WWF-Canon, © Fairmont Mayakoba

Photos de dos (de haut en bas) : © G. Lynas, © Cat Holloway/WWF-Canon

Construction et exploitation d'hôtels respectueux de la biodiversité dans les Caraïbes





Table de matières

■ Biodiversité et hôtels aux Caraïbes	4-7
■ Principes de biodiversité en matière d'implantation et de conception d'hôtels et de complexes hôteliers	8-11
■ Intégration de la biodiversité dans l'exploitation d'hôtels et de complexes hôteliers	12-15
■ Conclusions : créer des possibilités d'améliorer les synergies entre la conservation de la biodiversité et le développement touristique	16-19
■ Remerciements	20

Biodiversité et hôtels aux Caraïbes

La biodiversité unique des Caraïbes

Sur les îles relativement petites des Caraïbes, les montagnes et les collines abruptes cèdent rapidement le pas à des zones arides de faible altitude et à des zones humides côtières. Ce grand nombre d'écosystèmes présents sur un espace très restreint offre une remarquable variété d'habitats, et par là même, une diversité biologique (biodiversité) unique et riche, qui se caractérise également par une grande fragilité et vulnérabilité.

En raison de leurs écosystèmes d'une diversité exceptionnelle et du niveau de menace qui pèse sur elles, les îles des Caraïbes ont été identifiées comme étant l'un des 34 points chauds de la biodiversité à l'échelle de la planète. Au cours de l'histoire de l'évolution de la région, les espèces des îles des Caraïbes et leur assemblage sont devenus hautement spécialisés. Cela s'explique par la taille réduite des terres émergées des îles et par leur isolement géographique. Par conséquent, la région abrite un nombre élevé d'espèces endémiques, autrement dit, des espèces qui ne sont présentes nulle part ailleurs sur Terre. Par exemple, 95 pour cent de tous les reptiles et 72 pour cent de toutes les espèces de plantes terrestres des Caraïbes sont endémiques à la région.

En 2007, l'UICN a mené une analyse de la situation des Grandes Antilles qu'elle a publiée, afin d'orienter le développement de son Initiative Caraïbe. Cette étude identifiait les bassins versants, les forêts, les mangroves et les récifs coralliens comme étant les écosystèmes des Caraïbes qui sont les plus essentiels pour la biodiversité et pour la fourniture de « services » et de ressources naturelles pour la société. Il existe 290 zones clés pour la biodiversité : il s'agit de zones reconnues par les scientifiques comme ayant une valeur pour la biodiversité mondiale. Parmi celles-ci, 70 pour cent contiennent des écosystèmes marins et côtiers qui offrent un habitat et des zones d'alevinage pour les pêcheries, soutiennent le cycle des substances nutritives entre les écosystèmes marins et stabilisent les rivages, en particulier lors des épisodes météorologiques extrêmes.

L'importance de la biodiversité des Caraïbes pour le tourisme

Le tourisme joue un rôle proportionnellement plus important dans le produit intérieur brut (PIB) de la région des Caraïbes et dans l'emploi que dans toute autre région du monde. Pour certaines des plus petites économies des Caraïbes, la part du PIB et de l'emploi dérivés du tourisme peut atteindre 70 pour cent. D'après une étude menée par le World Resources Institute (2008) sur la valeur économique du tourisme, le budget consacré par les touristes aux visites de récifs coralliens à des fins récréatives et autres dépenses associées est estimé à 43,5 millions de US\$ pour Tobago et 91,6 millions de US\$ pour Sainte-Lucie par an.

La qualité et la pérennité du secteur touristique reposent très largement sur la biodiversité de la région, en particulier sur ses espèces et ses paysages. Sans aucun doute, l'attrait du tourisme aux Caraïbes réside dans les caractéristiques naturelles de la région : plages, eaux limpides turquoise, récifs coralliens, paysages verdoyants, forêts ombrophiles luxuriantes et vie sauvage unique. La culture des pays des Caraïbes, un autre aspect essentiel pour le visiteur, est également étroitement liée à l'environnement naturel.

Construction et exploitation d'hôtels respectueux de la biodiversité aux Caraïbes : prendre des mesures

Les paysages marins sont hautement valorisés au sein du secteur hôtelier. Or, la vaste majorité des hôtels des Caraïbes sont situés sur le littoral, une zone extrêmement

En quoi le secteur touristique des Caraïbes dépend de la biodiversité de la région

- **Les coraux font les plages :** les plages de sable blanc ne sont pas seulement dues au calcaire qui compose le sol de nombreuses îles des Caraïbes. Elles sont également alimentées par l'effritement des récifs coralliens au large et des algues calcaires qui résident dans les prairies marines.
- **Les arbres présents sur terre contribuent à la limpidité de l'eau :** le calme et la limpidité des eaux marines sont dus aux faibles niveaux de limon et de sédiments présents dans l'eau. Ceux-ci en effet sont retenus par la végétation présente sur terre et filtrés par les écosystèmes de mangrove qui les bordent.
- **Les écosystèmes côtiers protègent les investissements hôteliers :** les récifs coralliens et les mangroves constituent la première barrière et la plus efficace contre les impacts des vagues et du vent qui sont susceptibles d'endommager les aménagements hôteliers et d'accroître les coûts de maintenance. Ils sont essentiels pour l'absorption de l'énergie houlomotrice lors des tempêtes et des ouragans.
- **Des écosystèmes côtiers sains protègent les hôtels des effets du changement climatique :** les écosystèmes et la végétation côtière naturelle, luxuriante et préservée, constituent une zone-tampon essentielle pour pallier la hausse du niveau de la mer et l'intensification des marées de tempête. La fragmentation des forêts sèches, des mangroves ainsi que les dégâts causés aux dunes et à la végétation des plages réduisent la résistance des écosystèmes côtiers aux effets du changement climatique. Cela a, à son tour, pour effet de menacer l'infrastructure et les constructions hôtelières.
- **La vie sauvage et les paysages contribuent au caractère unique de chaque île :** la flore et la faune propres à chaque île sont le résultat de leur isolement géologique.

fragile qui revêt une importance capitale en termes de biodiversité. Néanmoins, malgré les preuves de la valeur de la biodiversité de la région pour le secteur du tourisme, nombreux sont les exemples où la planification, l'implantation et la conception, ainsi que les activités des hôtels et des complexes hôteliers ont conduit à la dégradation et à la perte de cette biodiversité.

Voici les types d'impacts majeurs dus à l'implantation et à la conception inappropriées d'hôtels et de complexes hôteliers :

- la destruction et la fragmentation des habitats côtiers (mangroves, dunes de sable et forêts sèches sont particulièrement à risque) du fait du défrichage et du déblaiement préalables à la construction ;
- la dégradation des plages de sable et des habitats marins (en particulier les herbiers marins et les récifs coralliens), due à la déforestation, au dragage et à l'excavation ainsi qu'à l'envasement et à la sédimentation ;
- l'introduction ou la dissémination d'espèces envahissantes qui délogent de manière agressive les espèces indigènes, surtout en ce qui concerne l'aménagement paysager ; et
- la pollution de l'environnement marin dû à un traitement inadéquat des eaux usées.

Au stade opérationnel, l'impact d'un hôtel provient essentiellement de l'énergie, de l'eau, des aliments et des autres ressources qui sont consommées pour le fonctionnement de l'hôtel ; des déchets solides et liquides qu'il produit ; de la manière dont son terrain est géré ; et des impacts directs de ses clients. En outre, les travaux de rénovation et le remplacement régulier du mobilier, des appareils électriques et des équipements sont susceptibles de causer des impacts sur l'environnement en raison de choix d'achat « peu écologiques » et d'une hausse des déchets à éliminer. Une utilisation plus efficace de l'énergie et de l'eau, l'utilisation d'aliments bio et produits de manière durable, la réduction, le traitement et le rejet des eaux usées de manière appropriée, la prise de décisions d'achat durable et la gestion naturelle des jardins sont autant de mesures permettant à un hôtel de réduire son impact néfaste sur la biodiversité. De même, la relation qu'un hôtel entretient avec les collectivités locales non seulement affecte les activités durables de l'hôtel, mais également l'utilisation des ressources environnementales par la population même.

Ces impacts peuvent toutefois être évités et atténués par de bonnes pratiques et procédures. L'UICN, en collaboration avec de nombreux partenaires, a élaboré un guide sur la manière d'intégrer les questions de biodiversité dans les décisions d'implantation et de conception d'un hôtel et d'un complexe hôtelier ([Voir la section sur les Principes de biodiversité en matière d'implantation et de conception d'hôtels](#)

Intégration de la biodiversité dans le secteur hôtelier des Caraïbes

À propos de ce projet

Comme il a été constaté dans l'Analyse de situation pour les Caraïbes (UICN, 2007), parmi les principaux leviers du changement environnemental, et en particulier de la perte de la biodiversité, « les impacts du tourisme ne cessent de croître, portés par des tendances à la construction de complexes hôteliers toujours plus grands et plus inclusifs et de gigantesques navires de croisière ». Afin de répondre à ce problème spécifique, l'UICN, avec le généreux appui du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), France, et du ministère délégué à l'Outre-mer (MOM), France, a élaboré un certain nombre d'outils visant à aider les décideurs du tourisme, du secteur public comme privé, à intégrer de manière plus efficace les priorités de la biodiversité dans la planification, le développement et l'exploitation des hôtels et des complexes hôteliers. Ce travail s'articule autour de trois objectifs :

1. une évaluation de la situation actuelle au regard des impacts des hôtels de la région sur la biodiversité ;
2. le développement d'outils à l'intention du secteur de l'accueil aux Caraïbes afin d'intégrer les questions de la conservation de la biodiversité lors des phases opérationnelles et de construction ;
3. la sensibilisation croissante de toutes les parties prenantes aux risques et aux opportunités liés à la construction et à l'exploitation d'hôtels.

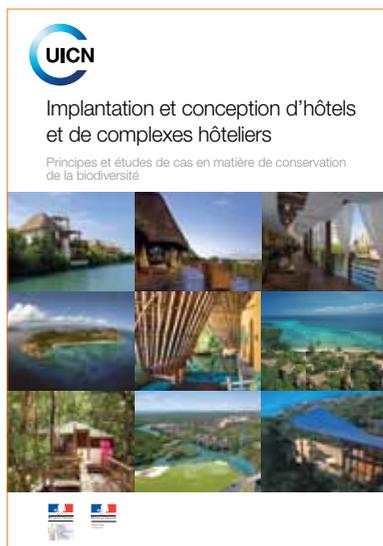
La présente brochure offre un aperçu des outils créés dans le cadre de ce projet :

- Principes de biodiversité en matière d'implantation et de conception d'hôtels et de complexes hôteliers
- Études de cas sur la mise en œuvre des Principes de biodiversité en matière d'implantation et de conception d'hôtels et de complexes hôteliers
- Biodiversité : mon hôtel agit – un guide de l'utilisation durable des ressources biologiques aux Caraïbes

et de complexes hôteliers) ainsi que les activités de gestion toute la durée de vie de la propriété (*Voir la section sur l'intégration de la biodiversité dans l'exploitation d'hôtels et de complexes hôteliers*). Ces outils sont destinés à toutes les parties prenantes concernées, y compris les services d'urbanisme, les agences de développement touristique, les promoteurs, les investisseurs, les directeurs d'hôtels et les sociétés de gestion, les chefs de projets et les consultants, les architectes et les entreprises de construction.

Principes de biodiversité en matière d'implantation et de conception d'hôtels et de complexes hôteliers

L'UICN a élaboré un ensemble de cinq Principes de biodiversité visant à favoriser l'intégration des questions de biodiversité (pour le respect de la diversité biologique) dans la prise de décisions en matière de planification, d'implantation et de conception d'hôtels et de complexes hôteliers. Ces Principes ont été mis au point d'après les résultats d'une analyse menée par l'UICN sur les menaces actuelles pesant sur la biodiversité aux Caraïbes, qui sont liées à l'implantation et à la conception d'hôtels et d'autres logements de vacances. Cette étude a permis de prouver les impacts sur la biodiversité de l'implantation et de la conception d'hôtels. Dans le même temps, elle a identifié des exemples de relations positives (*Impacts of hotel siting and design on biodiversity in the insular Caribbean: A situation analysis*, IUCN, 2011, non imprimé).



Les Principes de biodiversité en matière d'implantation et de conception d'hôtels et de complexes hôteliers portent sur la manière dont la biodiversité et les impacts sociaux associés peuvent être mieux pris en compte lors du développement d'hôtels et de complexes hôteliers. Les Principes cherchent à apporter des conseils lors des phases de planification et de construction du cycle de vie d'un hôtel. Ils sont destinés à toutes les parties prenantes concernées, y compris les services d'urbanisme, les agences de développement touristique, les promoteurs, les investisseurs, les directeurs d'hôtel et les sociétés de gestion, les chefs de projet et les consultants, les architectes et les entreprises de construction. Il est également prévu que ces Principes soient intégrés dans les processus de planification et la politique pertinente, notamment les procédures d'Étude d'impact sur l'environnement (EIE), les Stratégies et Plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique (SPANB), les plans de gestion nationaux et locaux, les plans d'aménagement touristique, ainsi que les stratégies de gestion environnementale des promoteurs et sociétés hôtelières.

Les cinq principes sont les suivants :

Principe 1 : adopter une approche écosystémique dans le cadre de la planification du développement touristique

Les urbanistes spécialisés en hôtels et complexes hôteliers et les organismes gouvernementaux envisagent la dynamique des écosystèmes, leurs services et leur interconnectivité lors du développement de nouveaux hôtels et complexes hôteliers et prennent en compte les impacts que peu(ven)t avoir le ou les développement(s) sur tous les composants des écosystèmes concernés.

Principe 2 : gérer les impacts du développement hôtelier sur la biodiversité et tenter de parvenir à apporter une aide globale positive

Les promoteurs d'hôtels et de complexes hôteliers font tout leur possible pour éviter les effets négatifs de l'implantation, de la conception et de la construction sur la biodiversité et les moyens de subsistance associés. Lorsque les impacts sur l'environnement sont inévitables, des efforts sont toutefois faits pour éviter les zones de valeur de biodiversité les plus importantes, pour atténuer l'effet néfaste du développement, pour restaurer, dans la mesure du possible, la biodiversité et les écosystèmes affectés et pour investir dans d'autres actions de conservation dans le voisinage du site. Les promoteurs d'hôtels et de complexes hôteliers doivent chercher à apporter une aide globale, positive et concrète en faveur de la conservation de la biodiversité locale.

Principe 3 : concevoir en harmonie avec la nature et adopter des solutions naturelles

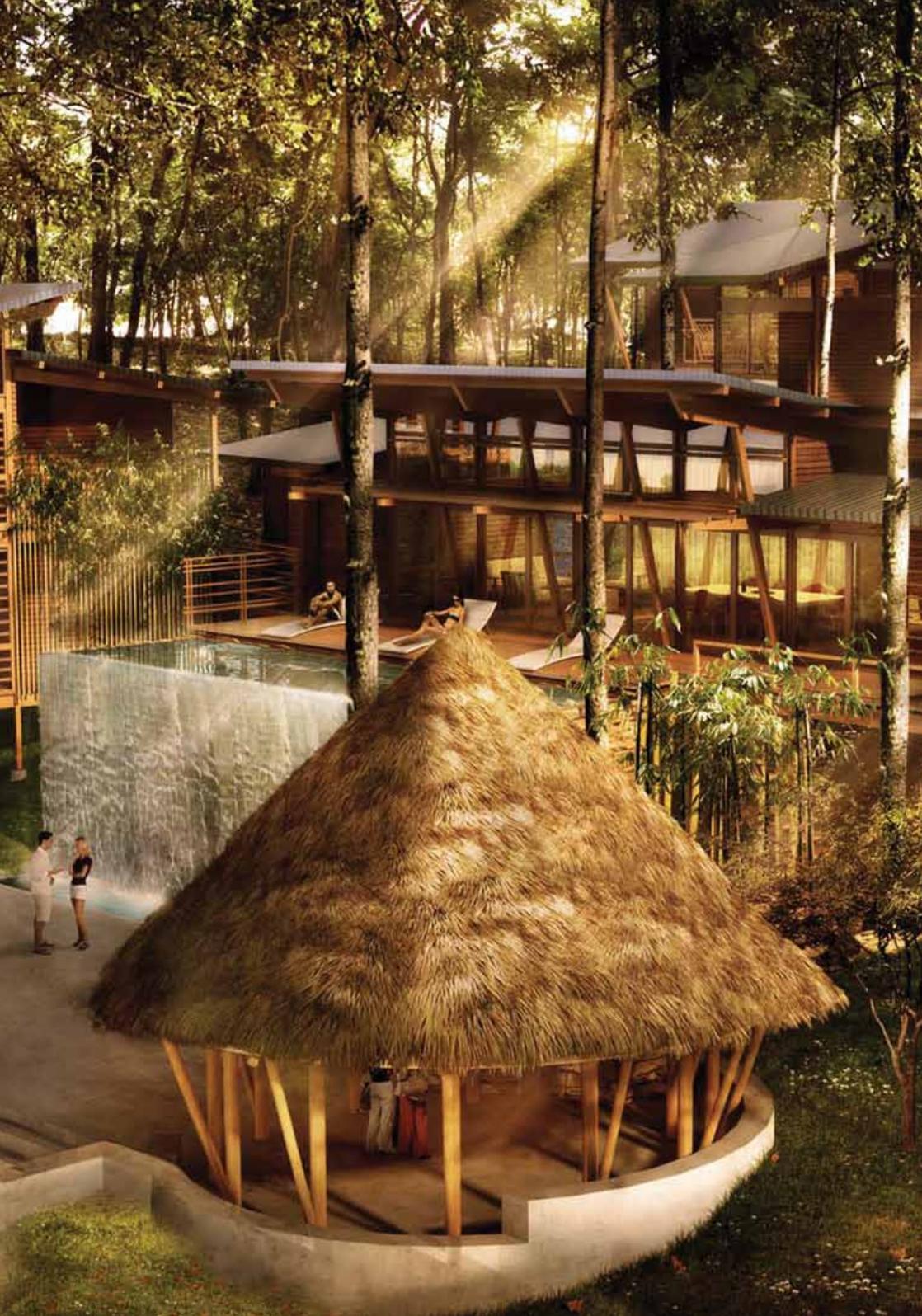
À chaque fois que possible, les hôtels et les complexes hôteliers se fondent dans leur paysage naturel, l'améliorent et s'en inspirent pour la conception et l'exploitation.

Principe 4 : respecter, impliquer et soutenir la population locale

Les aménagements d'hôtels et de complexes hôteliers contribuent de manière positive au développement des collectivités locales, respectent le droit foncier et les droits d'utilisation du sol des parties prenantes locales et les impliquent dans la prise de décisions.

Principe 5 : favoriser la collaboration entre les parties prenantes

Concilier le développement d'hôtels et de complexes hôteliers et la conservation de la biodiversité nécessite forcément la participation de toutes les parties concernées. Les acteurs du développement touristique et les autorités publiques nationales élaborent des mécanismes – ad hoc et à long terme – visant à appuyer les efforts collaboratifs qui mobilisent et développent les connaissances et les potentialités de toutes les parties prenantes.



Implantation et conception d'hôtels et de complexes hôteliers : principes et études de cas en matière de conservation de la biodiversité, y compris le texte intégral des Principes et études de cas, est disponible à l'adresse <http://www.iucn.org/fr/ressources/publications1>.

Treize études de cas ont été mises au point afin d'illustrer la manière dont ces Principes peuvent être mis en œuvre.

Principe 1 :

- Q-Station, Australie
- Tres Rios, Mexique
- Chumbe Island, Tanzanie

Principe 2 :

- L'Île Nord, Seychelles
- Isla Palenque, Panama
- Fairmont Mayakoba, Mexique

Principe 3 :

- Bay of Fires, Australie
- Soneva Fushi, Maldives
- Maho Bay et Concordia, Les Îles vierges américaines

Principe 4 :

- Misool Eco Resort, Indonésie
- Campi ya Kanzi, Kenya

Principe 5 :

- El Nido et Taytay, Philippines
- Nordeste, Brésil



■ Intégration de la biodiversité dans l'exploitation d'hôtels et de complexes hôteliers

Au cours de la phase opérationnelle, les hôtels et complexes hôteliers peuvent avoir un impact significatif sur la biodiversité par leurs niveaux de consommation d'eau et d'énergie, la manière dont ils éliminent et gèrent les eaux usées et les déchets solides, ainsi que les décisions qu'ils prennent en matière d'achat et d'aménagement paysager.

Les directeurs d'hôtels disposent de nombreux moyens pour réduire l'impact sur la biodiversité dans les différents secteurs d'un hôtel :

- Dans les **restaurants de l'hôtel**, rechercher des filières alimentaires durables, en particulier pour le poisson et les fruits de mer, les fruits et légumes, la viande d'élevage et le gibier sauvage. La production locale est toujours préférable, avec de bonnes pratiques appliquées au processus de production.
- Dans les **chambres et espaces communs**, faire des choix responsables en termes de bois utilisé pour les projets d'extension ou de rénovation et de mobilier, de plantes médicinales et aromatiques et de produits pour le spa ainsi que les animaux et plantes d'ornement destinés aux espaces communs.
- Dans les **boutiques de souvenirs de l'hôtel**, éviter les souvenirs produits à partir d'espèces animales ou de plantes menacées ou protégées.
- Sur les **terrains et dans les jardins de l'hôtel**, utiliser des plantes indigènes pour l'aménagement paysager, en choisissant des espèces qui peuvent être conservées sans produits chimiques, ou du moins avec un usage réduit de ceux-ci, et réduire l'éclairage et le bruit.
- Dans la **destination**, favoriser les excursions et activités de loisirs responsables et soutenir les initiatives de conservation de la biodiversité locale.





Si des pratiques spécifiques sont fonction de la ressource concernée ou du secteur spécifique de l'hôtel, certaines démarches clés s'appliquent à toutes les mesures dont l'objectif est de réduire les répercussions sur la biodiversité :

- **Travailler en interne** à l'introduction de pratiques et procédures de gestion qui contribuent à la conservation de la biodiversité, à savoir : nommer des personnes responsables de l'initiative, définir des objectifs clairs et surveiller l'avancement, assurer la formation du personnel et lui fournir des mesures d'incitation, et expliquer au personnel, aux clients, aux fournisseurs et aux parties prenantes les mesures prises et ce qui les motive.
- À chaque fois que possible, utiliser des produits qui proviennent de **sources produites et/ou récoltées de manière durable** et qui, le cas échéant, sont certifiés et étiquetés par des programmes de certification incluant des critères relatifs à la biodiversité.
- **Travailler en étroite collaboration avec d'autres acteurs clés**, y compris des fournisseurs, des clients et les organismes publics et les collectivités locales pour s'assurer qu'ils soutiennent et encouragent les initiatives menées par l'hôtel pour conserver la biodiversité.



L'UICN, avec l'appui de nombreux partenaires différents, notamment de TRAFFIC, de la Caribbean Tourism Organization (CTO) et de la Caribbean Alliance for Sustainable Tourism (CAST), a élaboré un document d'orientation intitulé, *Biodiversité : Mon hôtel agit – un guide de l'utilisation durable des ressources biologiques aux Caraïbes*. Ayant initialement été conçue avec une visée mondiale, l'édition consacrée aux Caraïbes a été lancée en 2012 et aborde les problèmes et besoins propres au secteur hôtelier des Caraïbes.

Le Guide traite en particulier des implications sur la biodiversité de produits spécifiques (tels que les produits de spa, les produits d'accueil mis à disposition dans les chambres, les aliments et les boissons, les souvenirs et l'ameublement) et d'activités (telles que l'aménagement paysager et l'entretien des terrains, les excursions, les partenariats et parrainages avec d'autres organismes). Le guide propose des mesures qu'un hôtel peut prendre afin de protéger la biodiversité et être respectueux de celle-ci. Des sections portent sur les différents secteurs d'activités d'un hôtel, notamment les restaurants, les chambres et espaces communs, les boutiques de souvenirs de l'hôtel, les jardins et terrains de l'hôtel et la destination au sens plus large, au-delà des limites de l'hôtel.

Biodiversité : Mon hôtel agit – un guide de l'utilisation durable des ressources biologiques aux Caraïbes est disponible auprès de www.iucn.org/fr/ressources/publications1/.

À propos de TRAFFIC



TRAFFIC a été fondé en 1976, avec pour mission de s'assurer que le commerce de la flore et de la faune sauvages ne constitue pas une menace pour la conservation de la nature. La vision de TRAFFIC est celle d'un monde dans lequel le commerce de la flore et de la faune sauvages serait géré à des niveaux durables sans porter atteinte à l'intégrité des systèmes écologiques et de telle manière qu'il contribue de manière significative aux besoins de l'homme, qu'il soutienne les économies locales et nationales et qu'il concoure à encourager les engagements en faveur de la conservation des espèces sauvages et de leurs habitats. Réseau mondial reposant sur la recherche scientifique et orienté sur l'action, TRAFFIC est régi par un comité de direction composé de membres des organisations partenaires du réseau, le WWF et l'UICN. TRAFFIC travaille également en étroite coopération avec le secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). TRAFFIC (www.traffic.org) compte un effectif de 100 personnes, réparties dans près de 30 pays.

Afin de compléter les conseils apportés en matière de gestion, 13 fiches d'information, élaborées par TRAFFIC, donnent une information détaillée, en apportant une attention particulière aux problèmes liés aux Caraïbes, sur la manière de se procurer et d'utiliser de nombreuses ressources vivantes, des fruits de mer, en passant par le bois et les plantes. Les fiches d'information fournissent des informations détaillées visant à encourager un approvisionnement responsable en ressources telles que :

1. Le thon
2. Le saumon
3. Les mollusques
4. Les crustacés
5. Autres poissons
6. Le caviar
7. Le bois pour l'ameublement et la construction
8. Les plantes médicinales et aromatiques pour les produits d'accueil et les spas
9. Les animaux vivants
10. Les souvenirs fabriqués à base de flore et faune sauvages
11. Les tortues de mer des Caraïbes
12. Les plantes horticoles
13. Les activités et excursions

Une *Liste de contrôle du directeur d'hôtel*, un outil destiné à mener une auto-évaluation des performances d'un hôtel en ce qui a trait aux initiatives et mesures futures en matière de biodiversité et de planification, est également disponible.





Conclusions :

créer des possibilités d'améliorer les synergies entre la conservation de la biodiversité et le développement touristique

Les tensions entre le développement de logements de vacances et la conservation de la biodiversité sont inévitables. Une gestion efficace et attentive revêt par conséquent une importance cruciale. Ainsi, les habitats côtiers et marins, où sont concentrés les aménagements d'hôtels, de complexes hôteliers et autres logements, comptent pour 70 pour cent des zones clés pour la biodiversité de la région des Caraïbes.

Dans la quête de la vue parfaite, des hôtels gigantesques et des projets immobiliers occupent des centaines de kilomètres. Ils ont tendance à choisir des zones éloignées des principales attractions touristiques, telles que des îles au large et des zones côtières relativement peu développées, afin de promouvoir l'exclusivité auprès du marché haut de gamme. Dans les quartiers animés des hôtels, les effets négatifs sur les écosystèmes côtiers ne sont pas causés par un seul hôtel, mais par l'effet cumulatif d'un nombre important d'hôtels construits sur la côte.

Du fait de la complexité de la chaîne de valeur du développement d'hôtels, il n'existe aucune stratégie cohérente ou explicite pour toutes les entreprises impliquées dans le processus de développement. Il peut, de ce fait, être difficile d'attribuer la responsabilité de la destruction de l'habitat lorsqu'elle se produit. Dans plusieurs politiques internes d'hôtels, figure l'intention de réduire la destruction et la perte de l'habitat. Il existe toutefois un fossé entre la politique et la pratique, ou une incapacité de la part de la « marque » à contrôler les pratiques du promoteur.

Si des lignes directrices et des plans de certification semblent prometteurs pour améliorer la pratique, le caractère volontaire de ces outils constitue toutefois un frein à leur efficacité. Les instruments et contrôles gouvernementaux ont un rôle crucial à jouer et le processus de planification du développement national offre l'un des rares contrôles sur les promoteurs. Les études d'impact sur l'environnement (EIE) sont un outil clé permettant d'anticiper les effets potentiels et d'instaurer des conditions qui s'inscrivent dans le cadre du processus d'approbation du développement. Il s'agit ensuite de contrôler que ces conditions sont remplies.

La prospérité à long terme du secteur de l'hôtellerie et du tourisme dépend de la conservation et de la santé des écosystèmes et de la biodiversité des Caraïbes. Aussi est-il de l'intérêt de tous les acteurs de prendre les mesures nécessaires

pour faire en sorte que la biodiversité soit considérée de manière efficace à tous les stades du cycle de vie d'un hôtel ou d'un complexe hôtelier. De la même manière, ils ont avantage à s'assurer que la nature et la biodiversité sont reconnues comme des éléments clés de l'attrait touristique et comme des ressources qu'il convient de conserver au profit des secteurs du tourisme et de l'hôtellerie.

Voici nos principales recommandations à l'intention des parties prenantes du tourisme aux Caraïbes :

- Les gouvernements doivent avoir une vision claire et explicite du développement durable qui éclaire les choix de construction d'ensembles hôteliers et touristiques appropriés.
- Les problèmes de biodiversité doivent être envisagés très tôt, lors des processus de planification, d'évaluation et d'autorisation, surtout en ce qui a trait aux contrôles et aux procédures d'étude d'impact sur l'environnement (EIE).
- Il convient de sensibiliser davantage le secteur hôtelier, les architectes, les concepteurs et le secteur du bâtiment en général, à l'impact sur la biodiversité de choix inappropriés en termes d'implantation et de conception et des implications de tels choix sur la prospérité de l'ensemble du secteur et des risques pour leur produit.
- Les sociétés de gestion et de développement hôteliers doivent être guidées par une vision à long terme qui intègre l'impact sur les écosystèmes et la biodiversité ; loin de se cantonner à l'implantation et à la conception de l'hôtel, cette vision doit se poursuivre dans les travaux de rénovation et l'exploitation de l'hôtel.
- Il convient de faire preuve de plus d'innovation au sein du secteur afin de mieux intégrer la conservation de la biodiversité aux constructions de logements de vacances.
- Des informations sur les zones et ressources de biodiversité sensibles et essentielles, y compris les espèces menacées et protégées, doivent être mises à la disposition des urbanistes et des décideurs, par exemple par l'accès à des ressources sur Internet telles que l'Outil d'appréciation pour l'intégration de la biodiversité (Integrated Biodiversity Assessment Tool ou IBAT - www.ibatforbusiness.org).



■ Remerciements

Les coordinatrices du projet

Giulia Carbone (UICN, Programme Biodiversité et secteur privé)

Téa García-Huidobro et Deirdre Shurland (UICN, Mesoamérica e Iniciativa Caribe)

Les auteurs des différents éléments

Impacts of hotel siting and design on biodiversity in the insular Caribbean: A situation analysis. Gillian Cooper et Yves Renard, Green Park Consultants GPC Ltd.

Les Principes de biodiversité en matière d'implantation et de conception d'hôtels et de complexes hôteliers. Gillian Cooper et Yves Renard, Green Park Consultants GPC Ltd.

Les études de cas illustrant les Principes de biodiversité. Jackie et Richard Denman, The Tourism Company

Biodiversité : Mon hôtel agit – un guide de l'utilisation durable des ressources biologiques aux Caraïbes. Richard Tapper, Environment Business & Development Group; Frits Hesselink, HECT Consultancy; Ghislain Dubois et Marie Lootvoet, TEC – Tourisme Transports Territoires Environnement Conseil; Sue Wells, Ed Parnell et Martin Jenkins – Consultants TRAFFIC; Paola Mosig, Adrian Reuter et Ulrich Malessa – TRAFFIC North America

L'éditrice

Amy Sweeting

Conception et mise en page

Thad Mermer

Financement

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), France

Ministère délégué à l'Outre-mer (MOM), France

L'UICN tient à remercier en particulier toutes les personnes qui ont fourni une aide précieuse par leurs commentaires, leur relecture et leurs conseils sur les différents éléments de ce projet.

Les rapports produits dans le cadre de ce projet sont disponibles auprès de :
www.iucn.org/fr/ressources/publications1.

Au sujet de l'UICN

L'UICN, Union internationale pour la conservation de la nature, aide à trouver des solutions pratiques aux problèmes de l'environnement et du développement les plus pressants de l'heure.

L'UICN œuvre dans les domaines de la biodiversité, des changements climatiques, de l'énergie, des moyens d'existence et lutte en faveur d'une économie mondiale verte, en soutenant la recherche scientifique, en gérant des projets dans le monde entier et en réunissant les gouvernements, les ONG, l'ONU et les entreprises en vue de générer des politiques, des lois et des meilleures pratiques.

L'UICN est la plus ancienne et la plus grande organisation mondiale de l'environnement. Elle compte plus de 1 200 membres, gouvernements et ONG, et près de 11 000 experts bénévoles dans quelque 160 pays. Pour mener à bien ses activités, l'UICN dispose d'un personnel composé de plus de 1 000 employés répartis dans 45 bureaux et bénéficie du soutien de centaines de partenaires dans les secteurs public, privé et ONG, dans le monde entier.

<http://www.iucn.org/fr/>





**UNION INTERNATIONALE POUR LA
CONSERVATION DE LA NATURE**

SIÈGE MONDIAL
Rue Mauverney 28
1196 Gland, Suisse
mail@iucn.org
Tél +41 22 999 0000
Fax +41 22 999 0002
www.iucn.org/fr/



Ministre chargé
de l'Océan

